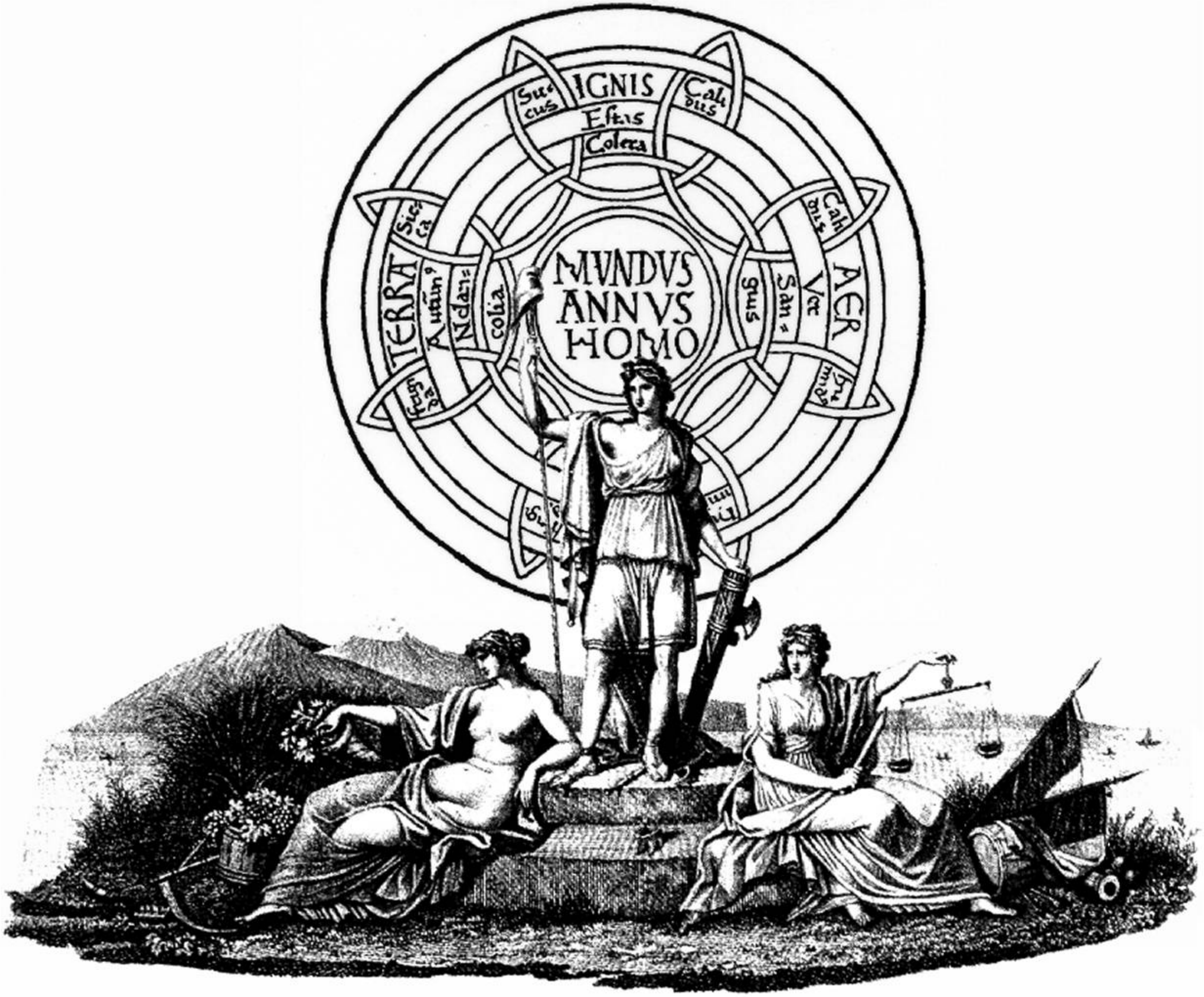




The Warburg Institute & the Istituto Italiano per gli Studi Filosofici,
Centro Internazionale di Studi Bruniani "Giovanni Aquilecchia" (CISB)

BIBLIOTHECA BRUNIANA ELECTRONICA

Free digital copy for study purpose only

<http://warburg.sas.ac.uk/mnemosyne/Bruno/Bruniana.html>
<http://warburg.sas.ac.uk> - <http://www.giordanobruno.it>

LA
LÉGENDE TRAGIQUE
DE
JORDANO BRUNO

COMMENT ELLE A ÉTÉ FORMÉE. —
SON ORIGINE SUSPECTE. — SON INVRAISEMBLANCE.

PAR

THÉOPHILE DESDOUITS

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE AU LYCÉE DE VERSAILLES,
DOCTEUR ÈS-LETTRES.



PARIS

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DU COLLÈGE DE FRANCE, DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE.

DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

7, RUE DE MÉDICIS, 7

—
1885

a
c
n
550

The Warburg Institute & the Istituto Italiano per gli Studi Filosofici
Centro Internazionale di Studi Bruniani "Giovanni Aquilecchia" (f. 188)
BIBLIOTHECA BRUNIANA ELECTRONICA
Free digital access for study purpose only

LA
LÉGENDE TRAGIQUE
DE
JORDANO BRUNO

COMMENT ELLE A ÉTÉ FORMÉE. —
SON ORIGINE SUSPECTE. — SON INVRAISEMBLANCE

PAR
THÉOPHILE DESDOUITS

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE AU LYCÉE DE VERSAILLES,
DOCTEUR ÈS-LETTRES.



PARIS
ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DU COLLÈGE DE FRANCE, DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE,
DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

7, RUE DE MÉDICIS, 7

—
1885

LA LÉGENDE TRAGIQUE DE JORDANO BRUNO

S'il est un exemple frappant de la témérité avec laquelle, parfois, les historiens et les érudits acceptent des faits douteux sur des témoignages suspects, c'est la manière dont s'est formée la croyance à la mort tragique de Jordano Bruno. A dire vrai, cette croyance est née un peu tard; en effet, si, comme on le croit vulgairement, le célèbre philosophe a péri à Rome sur un bûcher, son supplice aurait eu lieu en 1600; or l'histoire de cette mort tragique, (dont personne ne semble avoir entendu parler à cette époque,) n'apparaît dans la seconde moitié du dix-septième siècle qu'à l'état de récit incertain et invérifiable ¹. Puis voici qu'en 1701 elle prend de la consistance, à l'occasion de la publicité donnée par les *Actes littéraires* à un document qui pourrait bien être apocryphe. (C'est une lettre attribuée à Gaspard Schopp, lettre dont nous discuterons plus loin l'authenticité.) Toutefois ce document, et l'histoire du supplice de Bruno, qui s'y trouve racontée tout au long, rencontrèrent encore des incrédules. Sans parler d'un érudit, *Haymius* ou *Haym*, qui, dans un ouvrage sur *les livres rares de l'Italie*, rapporte que Bruno n'aurait

1. V. plus bas le témoignage de *Nicodemus*, cité par Bayle.

été brûlé... qu'en effigie, — un critique d'une autorité incontestable, Bayle déclare en 1702 ¹ que le récit donné sur la foi de Gaspard Schopp a bien l'air d'une fausseté ². Le dictionnaire de *Moréri*, comme celui de Bayle, ne parle du supplice de Bruno que sous toutes réserves ³. Comment ce qui était douteux au temps de Bayle est-il devenu aujourd'hui l'objet d'une croyance universelle? Serait-ce que l'on aurait découvert un document nouveau pour éclairer la question? En aucune façon. On a sans doute fait beaucoup de recherches; on a trouvé des documents sur la vie de Bruno, sur sa captivité à Venise ⁴, que nous ne songeons pas à contester; mais en fait de témoignages sur son prétendu supplice, on n'a trouvé absolument rien de nouveau; on est toujours réduit à la lettre qui porte le nom de Gaspard Schopp ⁵. La question en est donc toujours où elle en était au temps de Bayle; et si on affirme avec un tel ensemble ce qui paraissait douteux il y a deux siècles, c'est que la critique est devenue moins difficile, au moins sur ce point. Chacun répète ce qui s'est dit avant lui, et toutes les histoires de la philosophie, tous les dictionnaires biographiques nous donnent, avec une assurance absolue, la date, le lieu, les circonstances du supplice de Bruno. Si quelqu'un ose élever un doute et pousser l'indiscrétion jusqu'à

1. C'est en 1702 que Bayle fit paraître l'édition complète et revue de son dictionnaire.

2. Dict. — art. *Brunus*.

3... « Bruno fut, dit-on, brûlé à Rome. » — Art. Bruno.

4. V. le livre de M. Bartholmess sur Bruno, et l'article de M. Saisset, *Revue des Deux Mondes*, juin 1847.

5. M. Saisset, (art. cité) convient qu'à partir de 1598 nous n'avons que le témoignage de Schopp. Cet aveu précieux n'est pas suspect : car M. Saisset croit fermement à la mort tragique de Bruno.

demander des preuves, on lui répond qu'il fausse l'histoire par esprit de parti ¹.

A ce concert d'affirmations, nous opposons le doute le plus radical. Nous doutons, parce que le supplice de Bruno ne se trouve attesté que par la lettre de Schopp, et que l'authenticité de cet unique document n'a jamais été démontrée.

I

TEXTE DE LA LETTRE ATTRIBUÉE A SCHOPP. — ORIGINE MYSTÉRIEUSE DE CE DOCUMENT. — ABSENCE TOTALE DE PREUVES EXTRINSÈQUES EN FAVEUR DE SON AUTHENTICITÉ.

Cette lettre, d'où on a tiré toute l'histoire vraie ou supposée du supplice de Bruno, est datée de *Rome*, 17 février 1600. C'est à un savant juriconsulte allemand, *Rittershusius* ou *Rittershausen*, que Gaspard Schopp est censé l'avoir adressée. Avant de discuter son authenticité, citons le texte de ce document; nous en empruntons la traduction à M. Cousin, (*Revue des Deux-Mondes*, nov. 1843.)

Gaspard Schopp à son ami Conrad Rittershausen.

« Ce jour me fournit un nouveau motif de vous écrire.
 » Jordano Bruno, pour cause d'hérésie, vient d'être
 » brûlé vif en public, dans le champ de Flore, devant le
 » théâtre de Pompée... Si vous étiez à Rome en ce mo-
 » ment, la plupart des Italiens vous diraient qu'on a

1. M. Saisset, article cité, note de la page 1095. — Nous ignorons quel est le critique auquel M. Saisset adresse ce reproche d'*esprit de parti*.

» brûlé un luthérien, et cela vous confirmerait sans
» doute dans l'idée que vous vous êtes formée de notre
» cruauté. Mais, il faut bien que vous le sachiez, mon
» cher Rittershausen, nos Italiens n'ont pas appris à
» discerner entre les hérétiques de toutes les nuances;
» quiconque est hérétique, ils l'appellent luthérien, et
» je prie Dieu de les maintenir dans cette simplicité
» qu'ils ignorent toujours en quoi une hérésie diffère
» d'une autre.

» J'aurais peut-être cru moi-même, d'après le
» bruit général, que Bruno était brûlé pour cause de
» luthéranisme, si je n'avais été présent à la séance de
» l'inquisition où sa sentence fut prononcée, et si je
» n'avais ainsi appris de quelle hérésie il était coupable... (*Suit un récit de la vie et des voyages de*
» *Bruno et des doctrines qu'il enseignait.*)... Il est
» impossible de faire une revue complète de toutes les
» monstruosité qu'il a avancées, soit dans ses livres,
» soit dans ses discours. Pour tout dire en un mot, il
» n'est pas une erreur des philosophes païens et de
» nos hérétiques anciens ou modernes qu'il n'ait soutenue... à Venise, enfin, il tomba entre les mains de
» l'inquisition; après y être demeuré assez longtemps, il fut envoyé à Rome, interrogé à plusieurs
» reprises par le saint office, et convaincu par les premiers théologiens. On lui donna d'abord quarante
» jours pour réfléchir; il promit d'abjurer, puis il recommença à soutenir ses folies, puis il demanda encore un autre délai de quarante jours; enfin il ne
» cherchait qu'à se jouer du pape et de l'inquisition.
» En conséquence, environ deux ans après son arrestation, le 9 février dernier, dans le palais du grand
» inquisiteur, en présence des très illustres cardinaux

» du saint-office, (qui sont les premiers par l'âge, par
» la pratique des affaires, par la connaissance du droit
» et de la théologie,) en présence des théologiens con-
» sultants et du magistrat séculier, le gouverneur de
» la ville, Bruno fut introduit dans la salle de l'inqui-
» sition, et là il entendit à genoux le texte de la sen-
» tence prononcée contre lui. On y racontait sa vie,
» ses études, ses opinions, le zèle que les inquisiteurs
» avaient déployé pour le convertir, leurs avertisse-
» ments fraternels, et l'impiété obstinée dont il avait
» fait preuve. Enfin il fut dégradé, excommunié et
» livré au magistrat séculier, avec prière toutefois qu'on
» le punit avec clémence et sans effusion de sang. A
» tout cela Bruno ne répondit que par ces paroles de
» menace : *La sentence que vous portez vous trouble*
» *peut-être en ce moment plus que moi.* Les gardes du
» gouverneur le menèrent alors en prison : là on s'ef-
» força encore de lui faire abjurer ses erreurs. Ce fut
» en vain. Aujourd'hui, donc, on l'a conduit au bûcher.
» Comme on lui montrait l'image du sauveur cruci-
» fié, il l'a repoussée avec dédain et d'un air farouche.
» Le malheureux est mort au milieu des flammes, et
» je pense qu'il sera allé raconter dans ces autres
» mondes qu'il avait imaginés comment les Romains
» ont coutume de traiter les blasphémateurs et les im-
» pies. Voilà, mon cher ami, de quelle manière on pro-
» cède chez nous contre les hommes, ou plutôt contre
» les monstres de cette espèce.

» Rome, le 17 février 1600 ¹. »

Certes, voilà un récit dramatique et fort bien com-

1. *Revue des Deux Mondes* 1843, pages 679 et 687. (Article de M. Cousin sur Vanini.)

posé. S'il n'est pas de Schopp, il est certainement d'un lettré aussi habile que lui. Toutes les circonstances sont disposées avec naturel ; et l'intérêt du récit, en s'emparant de l'esprit, surprend la croyance avant tout examen. Mais la critique, dont le devoir est d'examiner, ne doit pas laisser surprendre sa croyance ; et, avant d'ajouter foi à l'histoire que renferme cette lettre, il importe de savoir s'il y a des raisons pour qu'elle soit véridique. Nous voulons bien croire, mais seulement à bon escient, sur bons et valables témoignages.

Si jamais on venait à démontrer que Gaspard Schopp est véritablement l'auteur de cette lettre, ce témoignage aurait réellement de la valeur. En effet, malgré le peu de confiance qu'inspire par lui-même le caractère de ce personnage, l'un des plus effrontés calomnieateurs qui aient jamais déshonoré la littérature ¹, cependant

1. M. Nisard applique à Schopp le nom de *gladiateur de la république des lettres*. Bayle et tous ses biographes nous apprennent que cet auteur, latiniste de mérite, se mêla à toutes les luttes religieuses de son siècle, tantôt dans un camp, tantôt dans un autre. D'abord luthérien, puis zélé catholique, et enfin ennemi furieux des religieux et du clergé, il porta partout la même passion, le même fanatisme, la même soif de sang et d'outrages. Du temps qu'il écrivait pour l'orthodoxie, il voulait l'extermination des hérétiques ; plus tard, il n'y eut pas de calomnies infâmes et idiotes qu'il n'inventât contre le plus militant des ordres religieux. Scaliger et le roi d'Angleterre Jacques I^{er} furent également l'objet de ses outrages. On dit que ce dernier fit bâtonner son insulteur. Il paraît que, dans ses dernières années, cet ennemi de tout le monde n'osait plus sortir de chez lui de peur d'être assommé.

(V. sur Schopp — (en latin *Scioppius*,) le dictionnaire de Bayle et la biographie universelle de Hoefer.)

Tel est l'homme dont on est réduit à invoquer le témoignage en faveur de l'histoire du bûcher de Jordano Bruno ! Et

on pourrait dire avec Brucker et avec M. Emile Saisset, que Schopp, en 1600, était tout dévoué à l'Eglise; il n'aurait donc pas inventé un fait qui devait irriter les luthériens d'Allemagne et leur fournir une arme contre la cour de Rome ¹. Mais peu importe que Schopp ait pu mentir ou non, si la lettre n'est pas de lui. On la lui attribue, parce que son nom y est, comme s'il n'y avait jamais eu de faux, ni de mystifications littéraires; mais on n'a jamais donné une seule raison pour établir qu'elle fût authentique: en revanche il nous semble qu'il y a deux graves raisons pour qu'elle ne le soit pas: 1° *elle a été trouvée dans des circonstances mystérieuses qui ne permettent pas de remonter à son origine.*

2° *Elle contient plusieurs passages qu'il est difficile d'attribuer à un ami de la cour de Rome.*

Personne ne cita jamais cette lettre, personne ne paraît en avoir eu la moindre connaissance dans la première partie du dix-septième siècle. Le premier écrivain qui en parle est un pasteur luthérien, Jean-Henri Ursin, né à Spire en 1608, mort en 1667; il la cite dans la préface de ses commentaires sur Zoroastre ². Mais où et comment a-t-il déterré cette pièce et ce récit tragique dont personne n'avait, semble-t-il, entendu parler jusque-là ³? En a-t-il trouvé le manus-

ependant, ce témoignage unique, nous l'accepterions sans contester, si on venait à prouver que la lettre attribuée à Schopp est réellement de lui.

1. Brucker, *Hist. de la philos.* 5^e vol. page 27.

E. Saisset, *Revue des Deux Mondes*, article cité, p. 1093 — (juin 1847).

2. Brucker, 5^e volume p. 43.

3. Bayle, art. *Brunus*, nous parle de « tout ce que Jean Ursin débite » au sujet de la mort de Bruno. Bayle, qui savait tant de choses, n'aurait pas fait remonter cette histoire à Jean

crit? Nullement. L'a-t-il extraite d'un livre ayant quelque autorité? Pas davantage. Brucker, (que nous citons volontiers, car il partage l'opinion que nous combattons), Brucker va nous édifier sur ce point. Cette lettre de Gaspard Schopp a été découverte dans un livre imprimé en Allemagne, intitulé *Machiavellizatio*, livre très rare, qui porte un faux nom d'auteur, une fausse date, une fausse indication du lieu où il a été édité¹. C'est à la fin de ce volume que se trouve imprimée la lettre de Schopp à Rittershausen. Dans de pareilles conditions, qui nous assure que cette lettre n'est pas aussi fictive que le nom de l'auteur, la date et l'indication du lieu? Et sommes-nous bien exigeants quand nous demandons des preuves d'authenticité²?

Ursin si d'autres, avant lui, avaient cité la lettre de Schopp ou avaient parlé du supplice de Bruno.

1. (Epistola) addita libro rarissimo, pseudonymo, in Germania, sine mentione loci et anni, excuso, hoc titulo: « *Machiavellizatio, quâ unitorum animos dissociare nitentibus respondetur, in gratiam domini archiepiscopi castissimæ vitæ Petri Pazman, succincte excerpta, Saragossæ, per Didacum Iborram 1621.* »

(V. Brucker, *ibid.*).

Si Brucker nous dit que le livre est sans date, quoiqu'il soit daté de 1621, et sans mention de lieu, quoiqu'il porte la mention de Saragosse, il entend évidemment que la mention de date et celle de lieu sont fausses. D'ailleurs ce livre, nous dit-il, a été imprimé en Allemagne.

2. Encore, si la date de 1621 était véritable, on pourrait dire que Schopp vivait encore et eût protesté contre cette usurpation de son nom; mais Brucker lui-même ne regarde pas cette date comme exacte. Et si le livre pseudonyme ne parut que pendant les dernières années de Schopp, ce malheureux, renfermé à Padoue dans sa maison dont il n'osait sortir de peur des coups, n'a pu avoir connaissance d'un livre très rare, enfoui au fond d'une bibliothèque d'Allemagne.

C'est donc avec Jean Ursin que l'histoire, (ou la légende), du bûcher de Jordano Bruno commença à se former et à se répandre. Mais ses commencements furent obscurs et difficiles. Vers 1680, un érudit, connu sous le nom de Nicodemus, essaya de vérifier les assertions que Jean Ursin avait publiées sur la foi de la lettre de Schopp. Il paraît qu'il ne trouva pas de preuves. « Le sieur Nicodème, » dit Bayle, « *dans ses Additions à la bibliothèque de Naples*, dit qu'on ne sait pas certainement si tout ce que Jean Ursin débite est véritable. Voilà qui est singulier. On ne sait pas, au bout de quatre-vingts ans, si un Jacobin ¹ a été brûlé à Rome en place publique pour ses blasphèmes. Il n'y a pas loin de l'incertitude à la fausseté dans les faits de cette nature ². »

C'est, avons-nous dit, en 1701 que cette tradition du supplice de Bruno, jusque-là incertaine et nébuleuse, prend de la consistance et arrive à son plein épanouissement. Ce n'est pas qu'on ait découvert un document nouveau; mais on donna de la publicité à celui que Jean Ursin avait déjà cité. On alla exhumer la lettre de Schopp. Du livre rare où elle gisait, où Jean Ursin l'avait consultée, Struvius la transporta au grand jour, en la publiant dans les *Actes littéraires*. Pour avoir plus de publicité, le récit attribué à Schopp n'avait ni plus d'authenticité ni plus de certitude; mais il eut plus de lecteurs, et par conséquent plus de croyants. Toland, en Angleterre, Mathurin Veyssière de la Croze, (moine apostat réfugié en Allemagne,) et, en France, Nicéron admettent, comme Struvius, l'au-

1. Bruno n'était pas jacobin, mais dominicain.

2. Bayle, Dict. art. Brunus en note.

thenticité de la lettre et la véracité de l'auteur ¹. Il semblerait que l'Italie, où l'on était peut-être plus à même de juger, se soit laissé entraîner la dernière au courant de l'opinion dominante. Car c'est en 1726 qu'un bibliophile italien, *Haymius*, donnait, au sujet de Bruno, une version fort différente ² et prétendait que ce philosophe n'avait été exécuté qu'en effigie. Brucker demande, à ce sujet, sur quelle autorité s'appuie Haymius pour émettre cette supposition. Nous pouvons demander à notre tour sur quelle autorité s'appuie Brucker pour supposer l'authenticité de la lettre de Schopp; car le savant auteur de l'*Histoire critique de la philosophie* se borne à discuter la véracité de l'auteur; pour l'authenticité, il la *présume* et ne pose même pas la question; pourtant c'est un problème qui devait naturellement se présenter à son esprit; car c'est lui qui nous apprend dans quelles circonstances singulières et dans quel étrange livre ce document a été découvert.

De nos jours, M. Bartholmess ³ et M. Cousin ⁴ sont aussi affirmatifs que Brucker. Mais, comme lui, ils commettent une pétition de principe en supposant l'authenticité de la lettre attribuée à Schopp. Supposer le problème résolu n'est pas une méthode admise en critique.

Rendons cette justice à M. E. Saisset, qu'il n'a pas

1. Brucker, 5^e vol. p. 27. — Naturellement, ils admettent, sans discussion cette authenticité.

2. Haymius, *Notizia dei libri rari nella ling. Ital.* — p. 184. — (cité par Brucker, 5^e vol. p. 27.)

3. Auteur d'un ouvrage savant sur Bruno : il a publié dans son livre un document important, découvert à Venise par M. Léopold Banke, qui fait connaître l'histoire de la captivité de Bruno à Venise, de 1592 à 1598.

4. *Revue des Deux Mondes*, art. cité.

fait abstraction de la question d'authenticité. Mais il ne la pose qu'incidemment, et la résout bien rapidement, par une *note* de trois lignes et demie. Dans un savant article de la *Revue des Deux Mondes* ¹, consacré à Bruno, il analyse le document de Venise, qui éclaire son histoire depuis 1592 jusqu'en 1598. Il passe ensuite à la lettre de Schopp ; il reconnaît que, même après les recherches de M. Bartholmess, la lettre de Schopp est encore le seul document que nous possédions sur Bruno après son arrivée à Rome ² ; mais ce témoignage lui suffit. Enfin il ajoute *en note* : « On » a contesté récemment l'authenticité de la lettre de » Scioppius ; on a voulu révoquer en doute le supplice » et même la prison de Bruno. La découverte du document de Venise réduit à néant ces vaines dénégations de l'esprit de parti ³. »

— C'est bien vite instruire une affaire ! Sans doute le document de Venise réduit au silence ceux qui contesteraient la *captivité* de Bruno à Venise. Mais nous ne concevons pas comment il réduirait au silence ceux qui contestent le *supplice* de Bruno, ou ceux qui doutent de l'*authenticité* de la lettre de Schopp. En quoi un document, qui s'arrête en 1598, pourrait-il établir l'authenticité d'une lettre qui est datée du 17 février 1600 ? En vérité, on croit rêver quand on voit de tels arguments. Et par quel prodige d'induction pourrait-on, de la captivité du philosophe à Venise, inférer qu'il a été brûlé à Rome ? Sans doute le document de Venise nous apprend que l'inquisition de Rome, dès 1592, réclama des Vénitiens l'extradition de Bruno et

1. Art. cité, juin 1847.

2. Ibid. p. 1094.

3. Ibid. Note de la page 1095.

l'obtint en 1598 : mais faut-il en conclure qu'en le réclamant pour le juger, elle le réclamait pour le brûler? D'un conflit de juridiction élevé en 1592, conclure qu'il y a eu condamnation à mort en 1600, c'est là une de ces hardiesses de logique qui dépassent toute mesure. Et, si l'on veut s'assurer, par un illustre exemple, que l'inquisition romaine pouvait demander l'extradition d'un prisonnier et le citer à son tribunal sans avoir aucune intention sinistre à son égard, il suffit de se rappeler Campanella. Ce philosophe, aussi célèbre que Bruno, avait été jeté dans les cachots de Naples par les Espagnols; il avait été mis à la torture, et sa prison semblait devoir durer autant que sa vie. Le pape Paul V, en 1608, essaya vainement d'obtenir son élargissement; les oppresseurs de Naples redoutaient trop son patriotisme. Enfin, en 1626, Urbain VIII le fit réclamer pour être jugé par l'inquisition de Rome, et motiva cette demande sur ce que l'on avait trouvé dans ses livres quelques propositions hétérodoxes. Il resta en effet quelque temps prisonnier de l'inquisition, mais, nous dit Brucker, plutôt *nominalement* que *réellement*. Ce fut son salut, et après trois ans de cette détention nominale, il recouvra la plénitude de sa liberté ¹. Nous ne pensons pas, sans doute, qu'en réclamant de Venise l'extradition de Bruno, l'inquisition romaine voulût la rendre à la liberté, comme elle le fit pour Campanella. Mais rien au monde ne prouve qu'elle lui réservât un traitement plus rigoureux qu'à Venise, ni à plus forte raison qu'elle le réclamât pour lui intenter un procès capital.

En quoi donc le document de Venise a-t-il donné un

1. V. Brucker, 5^e vol., p. 118 et 119.

degré quelconque de certitude au prétendu supplice de Bruno? En quoi et comment pourrait-il servir de preuve en faveur de l'authenticité de la lettre de Schopp? Serait-ce parce que cette lettre parle de l'emprisonnement de Bruno à Venise? Mais un faussaire peut viser un fait vrai dans un document mensonger. Les romans historiques font souvent allusion à des faits réels et notoires : faut-il en conclure que leurs récits soient des lettres authentiques écrites par des témoins oculaires?

Il n'y a donc, pas plus après qu'avant la découverte du document de Venise, une seule preuve *extrinsèque* que la lettre attribuée à Schopp soit réellement de lui, pas une seule preuve qui démontre la vérité des faits qu'elle relate. Mais à défaut de preuves *extrinsèques*, trouverons-nous du moins des preuves *intrinsèques* d'authenticité dans le texte même de la lettre? C'est ce que nous allons maintenant examiner.

II

EXAMEN DU TEXTE DE LA LETTRE ATTRIBUÉE A SCHOPP.—
DISCUSSION DE CERTAINS PASSAGES QUI PARAISSENT
INEXPLICABLES DANS L'HYPOTHÈSE DE L'AUTHENTICITÉ.

Nous avons reconnu que le récit attribué à Schopp est naturel, vraisemblable, et qu'il a en lui-même une apparence de vérité. Mais comme le métier des faussaires est précisément de produire cette apparence de vérité, il nous est impossible de conclure, du naturel d'un récit, à son authenticité. Nous ne ferons pas non plus difficulté d'avouer que le style ne dément pas le nom de Gaspard Schopp. En effet, Schopp était un lettré et un rhéteur;

la lettre qu'on nous donne sous son nom est une œuvre d'art, faite suivant toutes les règles de la rhétorique : Schopp était méchant, féroce ; et précisément le récit de la mort de Bruno se termine par une allusion inepte et féroce aux mondes infinis que Bruno admettait. Si la lettre est de Schopp, c'est bien par ce trait que devait finir le récit. Cela est vrai ; mais, si la lettre est apocryphe, c'est encore ainsi que le récit devait finir, pour avoir les apparences de l'authenticité ; un faussaire qui aurait fabriqué un passage de Schopp sans y mêler un trait de froide et sotte méchanceté, c'est un faussaire qui n'aurait pas su son métier ; et il fallait, d'après les règles de l'art, réserver ce trait pour le mot de la fin. L'examen du style ne saurait donc décider la question d'authenticité.

Mais si par l'examen de la *forme* nous n'arrivons à aucune conclusion, en examinant le *fond* de la lettre, nous découvrirons peut-être des raisons de choisir entre l'hypothèse d'un faux et l'hypothèse de l'authenticité. Reprenons l'analyse de cette pièce ; nous y verrons certaines étrangetés, qui ne sautent pas d'abord aux yeux, à cause de l'illusion du récit, mais qu'une lecture attentive fait découvrir ; c'est à ces étrangetés que nous croyons reconnaître la main d'un faussaire, et d'un faussaire qui, malgré tout son talent de style, s'est trahi par d'inconcevables étourderies.

Une chose nous surprend d'abord ; c'est le récit des voyages de Bruno et de son arrestation à Venise. Mettons-nous dans l'hypothèse où la lettre serait authentique. Quoi ! voici Schopp qui écrit à Rittershausen pour lui apprendre le tragique événement de la veille, et qui commence par reprendre, depuis dix-huit ans, la biographie de Bruno, comme si Rittershausen pouvait l'ignorer ! Il lui mande que Bruno avait voyagé en Suisse, en

France, en Angleterre, en Allemagne surtout ! Est-ce que par hasard un lettré comme Rittershausen, *vivant en Allemagne*, n'avait jamais entendu parler des voyages de Bruno *en Allemagne* ! Pouvait-il ignorer tout le bruit que ce philosophe avait fait en Europe depuis son arrivée à Genève jusqu'à son arrestation en 1592 ? Pouvait-il même ignorer cette arrestation, et la captivité de Bruno à Venise pendant six ans ? Et voilà que Schopp vient lui apprendre par un même courrier, l'arrestation de Bruno et sa mort. C'est au moins bien singulier. Tout s'expliquerait au contraire si l'auteur de cette prétendue lettre est un faussaire qui a écrit pour le public et non pour un correspondant particulier ; il est même naturel qu'il ait repris toute l'histoire des voyages et des malheurs de Bruno ; car, pour gagner la confiance du lecteur, à qui il voulait faire croire des faits mensongers, il fallait lui jeter comme appât le récit de faits véritables. Toutefois, si le calcul a réussi près des lecteurs sans méfiance, il dénote le caractère apocryphe de la pièce ; et l'auteur n'y a pas pris garde.

Mais continuons l'examen de la lettre : elle réserve bien d'autres étonnements à ceux qui la croient authentique.

Souvenons-nous d'abord qu'en 1600, Gaspard Schopp était entièrement dévoué à la cour de Rome. Brücker et M. Saisset nous l'affirment, et sur ce point ils ont raison ; car tous les ouvrages qu'il a écrits dans cette période témoignent d'un grand zèle pour l'orthodoxie. Comment donc se fait-il que dans cette lettre, écrite au protestant Rittershausen, *pour justifier la cour de Rome du reproche de cruauté*, il ajoute comme à plaisir des circonstances aggravantes, des calomnies de nature à augmenter la haine et la fureur des luthériens contre

Rome? Pensait-il édifier et son ami, et les luthériens d'Allemagne, en leur disant que, si l'inquisition a brûlé Jordano Bruno, en revanche, la formule de la sentence n'avait rien de terrible, et qu'en livrant la victime au bras séculier, on avait adouci les rigueurs de l'exécution par des paroles ironiques de clémence? Si c'est un ami de Rome qui écrivait cela, c'était un *ami bien maladroit*; et j'inclinerais plutôt à croire que ce récit est une invention d'un *sage ennemi*.

— Mais ce n'est plus seulement une insinuation perfide, c'est une atroce calomnie, un fait manifestement mensonger, que nous trouvons dans la dernière phrase de la lettre. « Bruno, » dit-il, « aura été raconter dans » les autres mondes comment les Romains *ont coutume* » de traiter les blasphémateurs et les impies!.. » ¹ *Ont coutume*! Et c'est un ami de Rome qui aurait écrit cela! C'est Schopp qui, pour justifier Rome du reproche de cruauté, aurait écrit à un luthérien : « Il est vrai, nous » avons brûlé un homme! Mais c'est un usage chez » nous. » Dira-t-on que cet aveu compromettant a été arraché à Schopp par la force de la vérité? Mais tout le monde sait que c'est un mensonge; tout le monde convient que ces rigueurs, habituelles dans les autres pays de l'Europe, n'étaient pas habituelles à Rome. Ceux-mêmes qui croient le plus fermement au supplice de Bruno seraient dans un grand embarras, si on leur demandait de dresser une longue liste des victimes de l'inquisition romaine. Ils trouveront sans doute autant de victimes qu'ils voudront en Espagne, en Angleterre, en France même : mais à Rome, combien en trouveront-

1. Nous citons le texte en latin d'après Brucker : « Quoniam » pacto homines blâsphemi et impii à Romanis tractari » SOLEANT. »

ils? Et que furent à cette époque de troubles religieux les rigueurs de l'autorité ecclésiastique, quand on les compare à celle de l'autorité laïque? Aussi, lorsqu'en 1619 le malheureux Vanini fut accusé d'athéisme devant le terrible parlement de Toulouse, ses amis demandèrent, mais en vain, qu'il fût déféré au jugement de l'inquisition ¹. Il ne put l'obtenir; mais assurément, il n'eût pas réclamé comme une faveur la juridiction ecclésiastique, si la *coutume* de Rome eût été de brûler les impies.

Le trait final du récit de Schopp contient donc une fausseté, une calomnie. On ne saurait sans grande difficulté lui attribuer cette lettre; il est probable qu'elle est l'œuvre d'un luthérien d'Allemagne, et ainsi s'explique l'impossibilité de remonter à son origine. Ainsi s'explique également comment ce récit, tout en affectant un grand respect pour les « très illustres, très » vieux et très savants cardinaux du saint office, » tout en affectant une grande indignation contre ce « *monstre* » de Bruno, — semble cependant élever Bruno aux proportions d'un héros et d'un martyr, qui fait trembler ses juges ².

On peut se demander pourquoi l'auteur de ce récit a choisi Gaspard Schopp pour mettre sous son nom cette histoire apocryphe du supplice de Bruno, et pourquoi cette lettre est censée écrite à Rittershausen. Il fallait bien prendre le nom d'un écrivain, qui fût à Rome vers 1600, et Schopp était peut-être le plus connu de ceux

1. Cousin, article cité.

2. Bruno ne brave pas seulement ses juges, dans le récit de Schopp; il brave Dieu, et lance au crucifix des regards farouches. Ce détail paraît emprunté au récit du supplice de Vanini, écrit par Grammond en 1619. Il y avait là un détail dramatique qu'un faussaire habile devait imiter.

qui s'y trouvaient à cette époque. Le choix de son nom semblait donc tout indiqué d'avance à un faussaire. De plus, il était naturel que la lettre fût adressée à Rittershausen ; car, en 1599, Schopp lui avait écrit une lettre, — authentique, — et imprimée à *Ingolstadt* l'année même où elle a été composée. (V. Nicéron, 33^e vol.)

Nous pensons donc pouvoir conclure que, si l'absence de preuves *extrinsèques* rend déjà *douteuse* l'authenticité de la lettre attribuée à Schopp, l'examen de cette pièce nous permet d'aller plus loin, et de regarder son authenticité comme *peu probable*. Or, comme c'est le document qui parle du supplice de Bruno, *il n'y a aucune raison de croire à la fin tragique de ce philosophe*.

III

QUE LE SUPPLICE DE BRUNO EST, *à priori*,
INVRAISEMBLABLE.

On nous demandera peut-être de prouver à notre tour que Jordano Bruno n'a pas été brûlé. En l'absence complète de documents, (puisque depuis 1598 on ne sait rien sur ce philosophe,) il est aussi impossible de prouver la fausseté que de prouver la vérité de son supplice : on ne fait pas de l'histoire *à priori*. D'ailleurs, *c'est à celui qui affirme, et non à celui qui doute, qu'il incombe de fournir la preuve*. Toutefois, s'il est impossible d'arriver *à priori* à la *certitude* historique, on peut au moins poser *a priori* la question de *véraisemblance*. Or la croyance au supplice de Bruno n'a même pas de *véraisemblance*.

Le silence de tous les contemporains, — silence ab-

solu, puisque la lettre de Schopp ne saurait compter aux yeux d'une critique sérieuse, — est une chose véritablement inexplicable, si réellement Bruno a été brûlé publiquement à Rome. Une exécution capitale, en pleine Rome, à Rome où le spectacle d'un bûcher n'était pas habituel, pouvait-elle passer absolument inaperçue? Encore, si la victime n'était qu'un impie vulgaire et inconnu! Mais non, c'est un des plus illustres philosophes de l'Europe, c'est le plus redoutable ennemi de la papauté et de la foi chrétienne. On le brûle, et personne n'y fait attention! Ou du moins personne n'en parle dans aucun ouvrage du temps! Cette indifférence ou cet oubli sont peu naturels. Quand un autre philosophe impie, Vanini, fut exécuté en 1619 à Toulouse, tout le monde littéraire s'en occupa; indépendamment du récit de Grammond, nous avons le témoignage de Mersenne, nous avons le témoignage du *Mercure de France* ¹. Pour Bruno, aucun auteur contemporain ne fait la moindre mention de sa mort tragique. A cette époque de passions religieuses, pas un écrivain protestant n'en parle pour exciter contre Rome la haine de ses coreligionnaires; pas un écrivain catholique n'en parle pour essayer de justifier cette exécution. C'est que très probablement, ni catholiques ni protestants, n'en avaient jamais entendu parler.

On pourra nous demander ce que Bruno est devenu, après son arrivée à Rome en 1598, s'il n'a pas été brûlé. Nous n'en savons rien, puisque les témoignages contemporains manquent absolument : mais, comme nous venons de le dire, ce silence des contemporains est en-

1. Brucker, 5^e vol. p. 675 et 676.

core bien plus étrange dans l'hypothèse du supplice de Bruno que dans l'hypothèse contraire. Il nous paraît certain que Bruno n'a pas quitté Rome; mais ce n'est pas une raison pour qu'il y ait été mis à mort. Hypothèse pour hypothèse, on pourrait supposer, sans invraisemblance, qu'il a fini sa vie à Rome, dans un couvent de son ordre. Sans doute, c'est là une supposition qui dérange absolument toutes nos habitudes, d'imagination : on se représente, d'ordinaire, Bruno sur un bûcher, bravant ses juges et mourant en stoïcien; il est difficile de se le figurer vieillissant et mourant sous le froc d'un dominicain. Mais, toute imagination à part, notre hypothèse est beaucoup moins improbable que celle d'un supplice public dont personne ne s'est aperçu, ou, du moins dont personne ne s'est ému.

On s'expliquerait ainsi l'absence complète de pièces officielles concernant le procès de Bruno. Ah! sans doute cette absence de pièces n'embarrasse guère ceux qui croient au récit donné sous le nom de Schopp. Si les pièces n'existent pas, c'est que la cour de Rome les a détruites ou les a cachées ¹. Et si on les a si bien dissimulées, c'est qu'elles renfermaient la preuve de la mort tragique de Bruno! Etrange logique! N'est-ce pas le fameux sophisme dont on s'amusait dans les écoles anciennes :

« *Quidquid non habes, id perdidisti.* »

Que dirait-on d'un traité de *logique* où on lirait, à l'article *critique historique* : « S'il n'existe aucune pièce authentique à l'appui d'un fait, c'est qu'on a détruit

1. C'est ce que pense M. Cousin dans un article sur Vanini, *Revue des Deux Mondes*, décembre 1843. A propos de Vanini, il reprend l'histoire de Bruno, et donne le récit de Schopp sans songer même à se demander s'il est authentique.

» celles qui existaient ; si elles ont existé, le fait est
» vrai ; donc pour qu'un fait soit vrai, il suffit qu'il
» n'existe aucune pièce à l'appui. »

Pour nous, cette supposition de pièces détruites ou dissimulées nous semble inadmissible. Que l'on dissimule les pièces d'une procédure secrète, suivie d'une exécution secrète, cela se conçoit ; ce serait du machiavélisme ordinaire. Mais dissimuler les pièces d'un procès public, suivi d'une exécution publique ! S'imaginer qu'en supprimant ces pièces on supprimerait du même coup le souvenir de l'exécution dans la ville qui en a été témoin ! Ce serait, entre nous, un machiavélisme par trop naïf ; et la critique, en faisant une telle supposition, nous paraît aussi un peu naïve. Non, on ne fait pas disparaître de pièces dans de telles conditions ; et si les pièces du procès de Bruno nous manquent, c'est très probablement qu'il n'y a pas eu de procès. D'autre part, l'inquisition n'a certainement pas rendu au plus dangereux ennemi de l'Eglise une liberté dont il aurait usé pour se livrer à de nouvelles attaques ; et d'ailleurs, si Rome n'imitait pas l'exemple des princes temporels, en multipliant les bûchers contre les hérétiques ou les athées, elle ne poussait pas la tolérance au point d'appliquer à la propagande irrégieuse la maxime « *laissez passer, laissez faire*. » La solution la plus naturelle qui dut se présenter à l'esprit des cardinaux, n'était-ce pas de renoncer à un procès, et de retenir dans un couvent l'auteur de la *Bestia Trionfante* ¹ ?

Tout en pensant que cette hypothèse est la seule qui explique et le silence des contemporains sur les der-

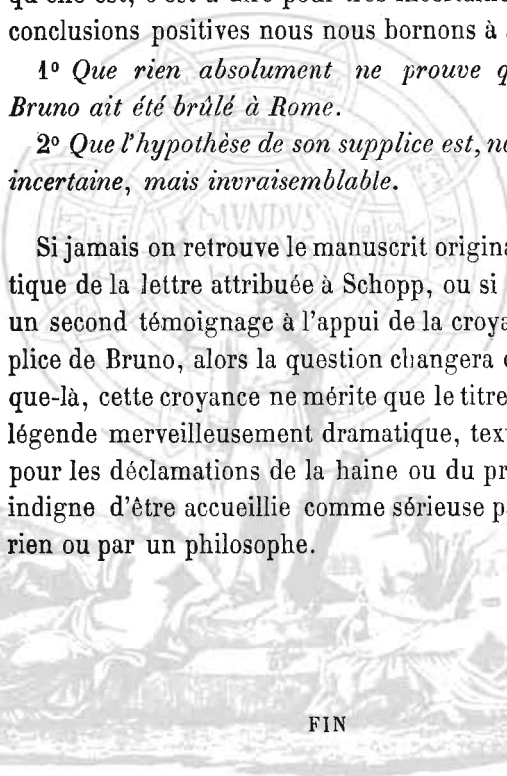
1. Titre d'un livre violent de Bruno contre le pape.

nières années du philosophe et l'absence de pièces concernant son procès, nous la donnons seulement pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour très incertaine. En fait de conclusions positives nous nous bornons à affirmer

1° *Que rien absolument ne prouve que Jordano Bruno ait été brûlé à Rome.*

2° *Que l'hypothèse de son supplice est, non seulement incertaine, mais invraisemblable.*

Si jamais on retrouve le manuscrit original et authentique de la lettre attribuée à Schopp, ou si on découvre un second témoignage à l'appui de la croyance au supplice de Bruno, alors la question changera de face. Jusque-là, cette croyance ne mérite que le titre de légende, légende merveilleusement dramatique, texte admirable pour les déclamations de la haine ou du préjugé, mais indigne d'être accueillie comme sérieuse par un historien ou par un philosophe.

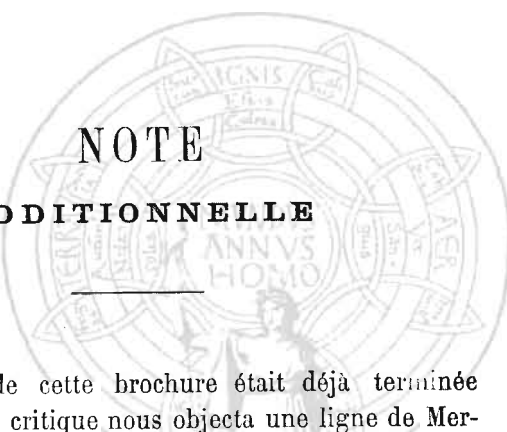


FIN

The Warburg Institute & the Istituto Italiano per gli Studi Filosofici,
Centro Internazionale di Studi Bruniani "Giovanni Aquilecchia" (f. ISB)

BIBLIOTHECA BRUNIANA ELECTRONICA

Free digital copy for study purpose only



NOTE

ADDITIONNELLE

L'impression de cette brochure était déjà terminée quand un savant critique nous objecta une ligne de Mersenne, qui a échappé à Brucker, et dont Bayle, qui l'a connue, n'a tenu aucun compte. Dans son livre sur l'*Impiété des déistes*, imprimé à Paris en 1624, le Père Mersenne parle de Bruno comme d' « un athée brûlé en Italie. » (2^e vol. p. 277.)

Ce texte nous oblige à reporter jusqu'en 1624 la première trace de la légende tragique de Bruno. Mais les conclusions que l'on en pourrait tirer contre notre opinion se trouveraient annulées par l'examen d'un ouvrage antérieur du même Mersenne, (*Quæstiones in Genesin*) composé entre 1619 et 1623, (Paris, in-folio, 1623), car il résulte de cet ouvrage que Mersenne, à l'époque où il la composait, n'avait jamais dû entendre parler du supplice de Bruno.

Le traité *in Genesin* est dirigé surtout contre les athées. Dans un chapitre souvent cité (p. 669 à 675), il en exagère prodigieusement le nombre; il en compte cinquante mille à Paris. Il énumère aussi les athées célèbres de l'Europe ;

sur cette liste, nous avons vainement cherché le nom de Bruno. Dans le même chapitre, il déclare qu'il faudrait opposer la crainte des supplices à l'envahissement de l'athéisme militant; comme exemple à suivre, il cite le supplice de Vanini à Toulouse et celui d'un autre athée brûlé à Paris. S'il eût connu le supplice de Bruno, aurait-il manqué de citer un exemple venu de si haut? Enfin Bruno n'est nommé nulle part dans l'ouvrage; pas même sur la liste des philosophes qui admettent la *pluralité des mondes* (p. 1082). Donc, lorsqu'il composa les *Quæstiones in Genesin*, Mersenne ne connaissait guère plus les doctrines de Bruno qu'il n'avait entendu parler de son supplice.

Puis tout à coup voici qu'en 1624 il publie un ouvrage où il fait allusion au bûcher de Jordano Bruno, sans indiquer d'ailleurs où et comment il en a entendu parler. Que s'est-il donc passé dans l'intervalle? — Peut-être tout simplement la fabrication de la lettre attribuée à Schopp. En effet, cette pièce a dû être composée soit en 1619, soit un peu après : il est évident, si elle est fausse, que le faussaire, dans la scène du bûcher, a voulu imiter le récit de la mort de Vanini par Grammond; car l'attitude théâtrale et sacrilège de Bruno, repoussant le crucifix et lui jetant des regards farouches, est précisément l'attitude de Vanini au moment de son supplice. Il est donc naturel de supposer que le récit de la mort violente de Bruno a été composé à l'époque où les esprits étaient le plus vivement frappés par le souvenir encore récent du terrible drame de Toulouse. D'après cette conjecture, la pièce attribuée à Schopp aurait été précisément fabriquée entre la composition des *Quæstiones in Genesin* et celle de l'*Impiété des déistes*. Il est vrai que cette pièce est restée inconnue du public jusqu'au jour où Jean Ursin l'a divulguée : mais, si inconnue qu'elle fût, il faut bien cependant qu'elle ait

Leggenda tragica di Giordano Bruno

Se vi è un esempio che col-
pisce per la temerità con cui,
talvolta, gli storici ed i sapienti
accettano dei fatti dubbiosi su
testimonianze sospette, questo
si è il modo con cui si è for-
mata la credenza alla tra-
gica morte di Giordano Bruno.
Adire il vero, questa creden-
za è nata un po' tardi; dipin-
ti se, come si crede volgarmen-
te, il celestine filosofo è morto
in Roma sopra un rogo, il suo
supplicio avrebbe avuto luogo
nel 1600; ora la storia di questa
tragica morte, (di cui nessuno
sembra averne udito parlare
in quell'epoca,) non campa-
risce nella 2^a metà del 17^o.

incerto ed

1705

ecco che nel 1701 essa prende

della consistenza, in occasione

della pubblicità data per la

degli Atti letterarii ad un

documento che ben poteva

essere apocrifo. (È una lettera

attribuita a Gaspare Schoppa

della di cui più inmaniera

scuteranno l'autenticità.)

via questo documento, e si

ria del supplizio di Brun

ivi si trova narrata e che

se, trovarono ancora degli

creduli. Senza parlare di

dotto, Haymonius o Haymon

in un'opera sopra i libri

di dell'Italia, riporta che

no non sarebbe stato bru

... che in effigie

Di più in basso la testimonianza di Heidericus
citato da Bayle. —

un critico di un' autorità in-
contestata, Bayle dichiara nel
1702. "che il fatto narrato sulla
fede di Gaspare Schopp. è
molto l'aria di una falsità".

Il dizionario di Moreri,
come quello di Bayle, non
parla del supplizio di Bruno
che sotto ogni riserva? Come
mai ciò che era dubbio ai tem-
pi di Bayle è divenuto oggi
l'oggetto di una credenza un-
iversale? Si sarebbe forse
scoperto un nuovo documen-
to per sciarare la questione?
In alcun modo. Si sono sen-

nel 1702 che Bayle fece stampare l'edizione comple-
ta e riveduta del suo dizionario.

Diction. art. Brunus.

... Bruno fu, si dice, bruciato a Roma. » Art. Bruno

esclusivamente.

ha dubbio fatto molte rievocazioni
si son trovati dei documenti
sulla vita di Bruno, sulle di-
visioni a Penneria, che non
possiamo contestare; ma
fatto di testimoniare
di lui preteso supplizio,
è stato trovato, niente di più
siamo sempre ridotti alla
lettera che porta il nome
Gaspard Schopp: 'L'unico
questione è sempre dove
ai tempi di Bayle; e se
afferma con tale insistenza
che pareva dubbio se sono
secoli, si è che la critica è
venuta meno difficile, anche

M. Saisset, (art. citato), conviene che a partire dal 1598 non
hanno che la testimonianza di Schopp. Questa preziosa confessione
non è sospetta: perché M. Saisset crede fermamente
alla tragica morte di Bruno. —

su questo punto. Or non rife-
 re ciò che è stato detto prima di
 lui, e tutte le storie della filoso-
 fia, tutti i dizionari biogra-
 fici ci danno, con assoluta si-
 curezza, la data, il luogo, le cir-
 costanze del supplizio di Bruno.

Se qualcuno ora solleva un
 dubbio e spinge l'indiscrezione fin-
 no a domandare delle prove, gli
 si risponde che falsa la storia
 per ispirito di partito. ¹

A quest'accordo d'affermazioni,
 noi opponiamo il dubbio il più
 radicale. Dubitiamo, perchè il
 supplizio di Bruno non s'inter-
 va attestato che dalla lettera di
 Schopp, e che l'autenticità di
 quest'unico documento non
 fu mai dimostrata.

M. Gaisset, art. citato, nota della p. 1095. - Ignoriamo qual è
 l'critico a cui M. Gaisset indirizza queste rimproveri di
spirito di partito.

« questa tragica narrazione di
cui niuno non aveva, sembra
inteso parlare fino allora? »
« ha egli trovato il manoscritto? »

« L'ha egli tolto da
un libro avente qualche autorità?
Niente affatto. Brucher, (che citia-
mo volentieri, purché segua la
opinione che noi combattiamo),
Brucher

su questo punto. Questa lettera
di Gaspare Schopp è stata scoperta
in un libro stampato in Germa-
nia, intitolato Machiavellizzato,
libro rarissimo, che porta un
falso nome d'autore, una falsa
data, una falsa indicazione
del luogo ove è stato stampato.
E in fine a questo volume che
si trova stampata la lettera di
Schopp a Bittershausen. In e-

consultata, Struvio la portò
luce, pubblicandola negli Atti
Letterarii. Per aver più pub-
blicità, il racconto attribuito a
non aveva nè più auten-
tici nè più certezza: ma
ebbe più lettori, ed in
sequenza più credenti.
Land, in Inghilterra, Ma-
rino Peyssiere de la Bro-
(monaco apostata rifugiato
in Germania), e, in Fran-
Niceron ammettono,
Struvio, l'autenticità de-
lettera e la verità dell'a-
re. Sombrirebbe che l'Es
Dove forse si sarebbe più
grado di giudicare, ma
ha trascinato l'ultima
corrente dell'opinione
minante. Perché fu

1. Bouker, 5^o vol. p. 27. - Naturalmente, essi ammettono
senza discussione quest'autenticità

1726 che un bibliofilo ita-
liano, Haymnius dette al sog-
getto di Bruno una versio-
ne molto differente, e pre-
tendeva che questo filosofo
non fosse stato giustiziato
che impiccato. Brucker,
domanda, su quale
autorità si appoggia Haymnius
per far questa supposizione?
Non possiamo, a nostra volta
domandare a quale autorità
si affida Brucker per suppo-
re l'autenticità della lettera
di Schopenh; perché il detto au-
tore della Storia critica della
filosofia a discutere
la veracità dell'autore; in que-
sto all'autenticità egli la presu-
me

Haymnius, Notizia dei librai della Ling. Ital. - p. 184.
(citato da Brucker, 5° vol. p. 27.)

per tanto era un problema
naturalmente doveva pene-
sare alla sua mente: per-
chè d'insomma in quasi su-
peri circostanze ed in quat-
to fu scoperto questo
documento.

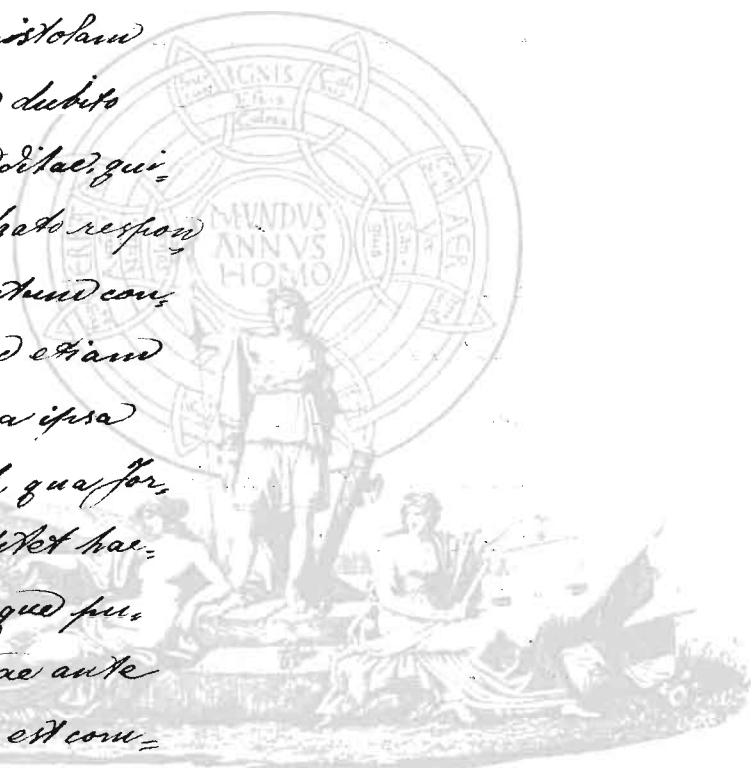
Ai nostri giorni, M. Ba-
mess e M. Cousin appe-
no gu al pari di *Platon*
come lui commettono

di principio a
ponendo l'autenticità della
lettera attribuita a *Scho-*
Suppongo un problema risolto
non è un metodo am-
so nella critica.

Prendiamo questa giustifica-
ad E. Saisset, che non è
astrazione della questione
di autenticità. Ma esse

Carade Bittershusio suo, G.
Schoppicus fr. s.

Lucas ad imperandam
profulatoriam Epistolam
scripsi, non iam dubito
in tibi sint redditae, qui-
me tibi de vulgato respon-
meo satis purgatum con-
ta. Ut vero nunc etiam
liberem, hodierna ipsa
me instigat, qua for-
aus Brunnus profectus ha-
an vivus vidensque fu-
ce in Campo Florae ante
catrum Pompeii est com-
tus. Existimo enim et hoc
extremam impressae epi-
lae meae partem, quae
haeticorum poena egi-
vinere. Si enim nunc

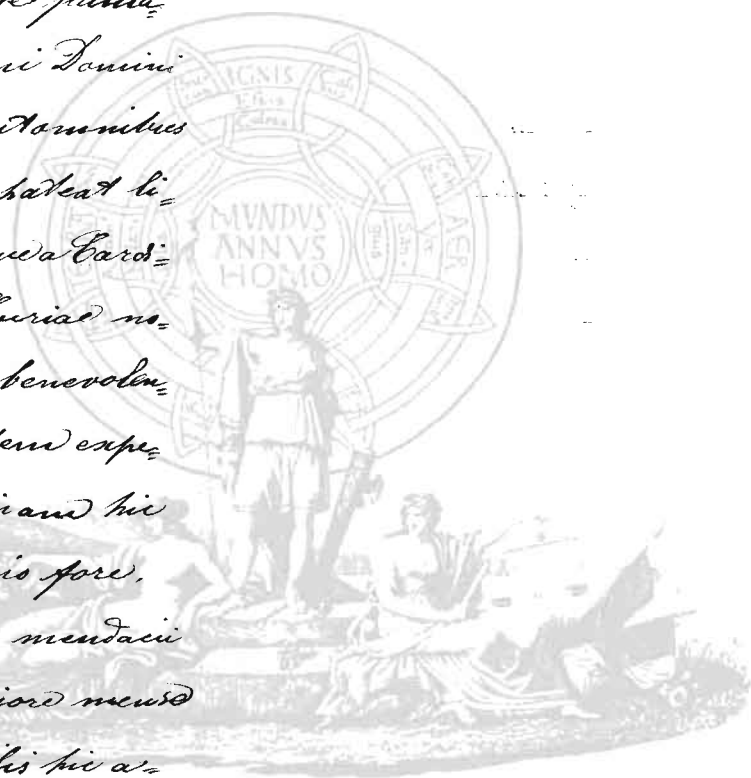


Istituto Italiano per gli Studi Filosofici
Bruniani "Giovanni Aquilecchia" (f. 18B)
BIBLIOTHECA BRUNIANA ELECTRONICA
for study purpose only

Romae esses, ex plerisque
vultibus Italici audires, Lutheram
esse combustum, et ita non
mediocriter in opinione tua
de saevitia nostra confirmaberis.
At semel scire debes, mi Luther,
Italos nostros inter haec
noticias alba linea non signari,
neque discernere novisse, seu
quicquid est haereticum, illud
Lutheranum esse putant, in
qua simplicitate ut Deus illos
inferret, precor ne sciant un-
quam, quid haereticis aliis ab
aliis discrepet. Vescor enim ne
alioquin ista discernendi scien-
tia nimis caro ipsis constet.

Ut autem veritatem ipsam
et me accipias, narro tibi
idque ita esse, fidem de te
Hem: nullum prorsus Luth.

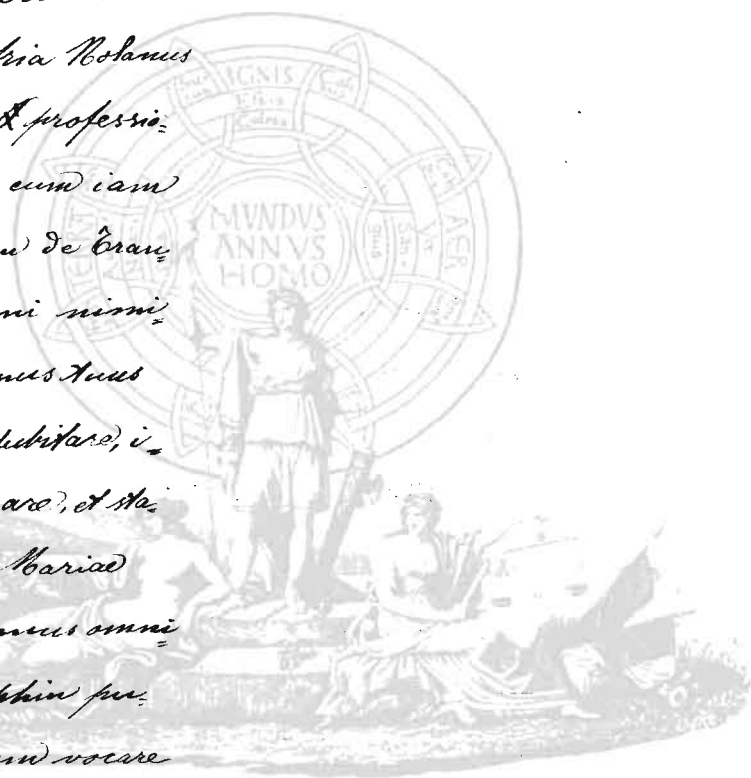
und aut balvianum, nisi
rum vel publici scandalo-
e, ullo modo Romae perichi-
i, necne ut morte punia-
. Haec sanctissimi Domini
tri mens est, ut omnibus
heronis Romam pateat li-
commensus, ut quida Card-
libus et Praetatis Curiae no-
e omnis generis benevolen-
m et humanitatem expe-
ritur. Atque utinam hic
s, Pittershuri! scio fore.
rumores vulgatos mendacii
umes. Fuit superiore mense
co quidam nobilis hic a-
d nos, qui amicum ipsum
i Romae miserat. Is mul-
Catholicis innotuit, ipsi
ani Confessoris Pontificis
dinah Paronio, qui eum



Digitized by Google
BIBLIOTHECA BRUNIANA ELECTRONICA
Free digital copy for study purpose only

hauriamissime excepit, et de re-
ligione nihil proptus cum eo egit,
nisi quod obiter eum adhortatus
est ad veritatem investigandam.
De periculo inesset eundem fide
sua esse securissimum, dumi-
ne quod publice scandalum
praebere. Ne mansisset illi
habereum ductus, nisi sparso
rumore de Angelis quibusdam
in Palatium Inquisitionis dedu-
ctis, perterritus sibi metuiset.
Ut Angeli illi non essent, quod
vulgo ab Italis dicuntur, Luthe-
rani, sed Puritani et de sacri-
lego venerabilis sacramenti per-
cussione Anglis usitata suspe-
cti. Similiter forsan et ipse ru-
mori vulgari crederem, Periculum
idum ob Lutheranismum com-
bustum, nisi seu Inquisitionis

is interfuisset, dum sen-
tia contra eum esset lata, et
scirem, quam nam ille
serin professus fuerit. Fuit
in Brunis ille Patria Nolanus
regno Neapolitano, & professio-
Domenicanus; qui, cum iam
is abhinc octodecim de Gran-
stantitione (rationi nimis
d, ut Chrysostomus tuus
et, refugnante) dubitare, i-
eam propterea negare, et sta-
virginitatem B. Mariæ
m' idem Chrysostomus omni-
cherubin et Seraphin pu-
em ait), in dubium vocare
hisset, Genervam abiit, et
hic biennium commoratus,
denique quoad ad Calvinismum,
tamen nihil recta magis
Atheismum ducit, per



BIBLIOTHECA BRUNIANA ELECTRONICA
Free digital copy for study purpose only

omnia non probaret, inde
eiectus Lugdunum, inde Éto-
losam, hinc Parisios devenit,
ibique extraordinarium Profes-
sorem egit, cum videret ordi-
narios cogi Missae sacro inte-
rere. Postea Londinum pro-
fectus, libellum isthuc edit
de Pestia triumphante, h. e.
de Papa, quem vestri honores
caussa bestiam appellare so-
lent. Inde Wittebergam abiit,
ibique publice professus est
biennium, nisi fallor. Hinc
Pragam delatus librum edit, de
immenso et infinito, item-
que de innumerabilibus (si
Atribulorum sat recte meni-
vi, nunc libros ipsos Pragae
habui), et rursus alium de
umbris et idaeis, in quibus

été vue et lue par quelques érudits, lors de son apparition. N'eût-elle été lue que par un seul, n'eût-elle fait qu'une seule dupe, n'était-ce pas assez pour donner naissance à un bruit vague dont Mersenne aura recueilli l'écho? Ainsi le texte de Mersenne, au lieu de constituer un nouveau document, serait tout simplement l'écho de la lettre de Schopp, et cette pièce demeurerait, comme nous l'avons dit, *l'unique source de toute la légende*.

Dira-t-on que ce n'est qu'une hypothèse, pour le besoin de la cause? D'abord, nous n'en avons pas besoin. En effet, *quelle que soit la source* de l'affirmation de Mersenne, elle ne détruit pas les témoignages négatifs que nous avons allégués : dans cette contradiction, le *doute serait encore la seule conclusion possible*. Mais ce qui fait la vraisemblance de notre hypothèse, c'est qu'elle seule paraît expliquer comment Mersenne a pu entendre parler vers 1624 d'un fait *ignoré en 1619 dans le monde littéraire et dans le monde religieux*. Cette ignorance d'un fait publié au bout de vingt ans est bien étrange, si le fait est vrai; et, quand nous nous bornons à le mettre en doute, nous méritons peut-être mieux le reproche de timidité que celui de témérité !.

1. Quand même des textes qui nous auraient échappé viendraient un jour prouver que la lettre apocryphe de Schopp n'est pas l'*unique* témoignage, mais seulement le *principal*, — cela pourrait infirmer quelques-unes de nos assertions, mais non pas nos conclusions : car il nous resterait toujours contre le supplice de Bruno un argument irréfutable; le *silence absolu des ambassadeurs de Venise dans leurs dépêches à leur gouvernement*. (V. César Cantu, *les Hérétiques en Italie*.)

Ernest THORIN, éditeur, 7, rue de Médecis, Paris.

OUVRAGES DE M. TH. DESDOUITS.

- **La Métaphysique et ses rapports avec les autres sciences.** *Deuxième édition.* 1 vol. in-18 jésus. 3 50
Ouvrage couronné par l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques).
— **La Philosophie de Kant**, d'après les trois critiques. 1 vol. in-8. 8 »
Ouvrage couronné par l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques).
— **De la liberté et des lois de la nature.** Discussion des théories panthéistes et positivistes sur la volonté. 1 vol. in-8. 3 »
— **De Nicolai Cusani philosophia.** Brochure in-8. 1 50

OUVRAGES DIVERS.

- AUBÉ (B.), — **Saint Justin, philosophe et martyr.** — Etude critique sur l'apologétique chrétienne au II^e siècle. 4 vol. in-8. 7 »
COMPAYRÉ (Gabriel). — **La philosophie de David Hume.** 1 vol. in-8. 7 50
Ouvrage couronné par l'Académie française.
DENIS (J.), professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Caen. — **Histoire des théories et des idées morales dans l'antiquité.** *Deuxième édition.* 2 vol. in-8. 10 »
Ouvrage couronné par l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques).
— **De la Philosophie d'Origène**, 1 très fort vol. gr. in-8, couronné par l'Institut; Académie des sciences morales et politiques. 10 »
FERRAZ, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — **De la psychologie de saint Augustin.** *Deuxième édition.* 1 vol. in-8. 7 »
Ouvrage couronné par l'Académie française.
JOLY (Henri), professeur suppléant de philosophie à la Faculté des lettres de Paris. — **L'instinct, ses rapports avec la vie et avec l'intelligence.** Essai de psychologie comparée. *Deuxième édition*, revue, corrigée et augmentée. 1 beau vol. in-8. 7 50
Ouvrage couronné par l'Académie française.
— **Traité de morale**, de Malebranche, réimprimé d'après l'édition de 1717, avec les variantes des éditions de 1684 et 1697, et avec une introduction et des notes. 1 beau vol. in-18 jésus. 3 50
Ouvrage prescrit pour le concours d'agrégation de philosophie.
SIDOINE APOLLINAIRE. — **Ses Œuvres** (texte latin), publiées pour la première fois, dans l'ordre chronologique, d'après les manuscrits de la bibliothèque nationale, accompagnées de notes des divers commentateurs, précédées d'une introduction contenant une Etude sur Sidoine Apollinaire; avec des dissertations sur sa langue, la chronologie de ses œuvres, les éditions et les manuscrits, par M. Eugène Baret, inspecteur général de l'instruction publique, 1 beau vol. gr. in-8, sur papier vélin. 16 »
STAHL (Frédéric-Jules). — **Histoire de la philosophie du droit.** Traduit de l'allemand et précédé d'une introduction et d'une notice historique et critique sur les œuvres de l'auteur, président du consistoire central, professeur de l'Université de Berlin et membre de la Chambre des seigneurs; par A. Chauffard, président du tribunal civil de Lavaur. 1 vol. in-8. 12 »